

<https://lyon-est.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article168>



Les ETUDES de SANTE

- LYCEEN.NE.S - La terminale et le post Bac - Après le Bac général ou technologique : les POURSUITES D'ETUDES -



Date de mise en ligne : mercredi 15 avril 2020

Copyright © CIO Lyon Est - Tous droits réservés

[bleu]Etudier la SANTE en 2023[/bleu] : [rouge] Réforme[/rouge]

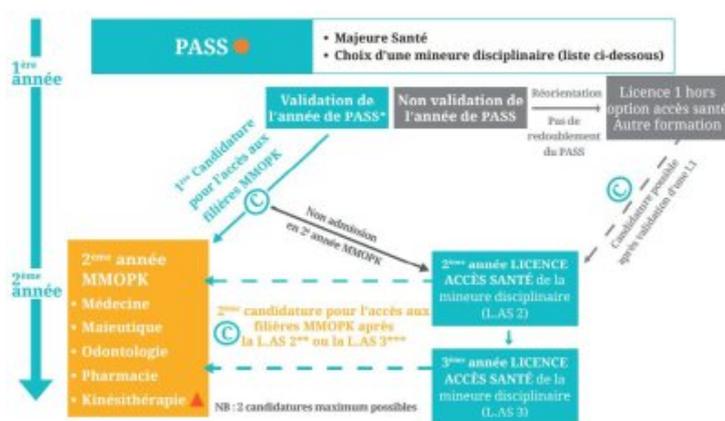
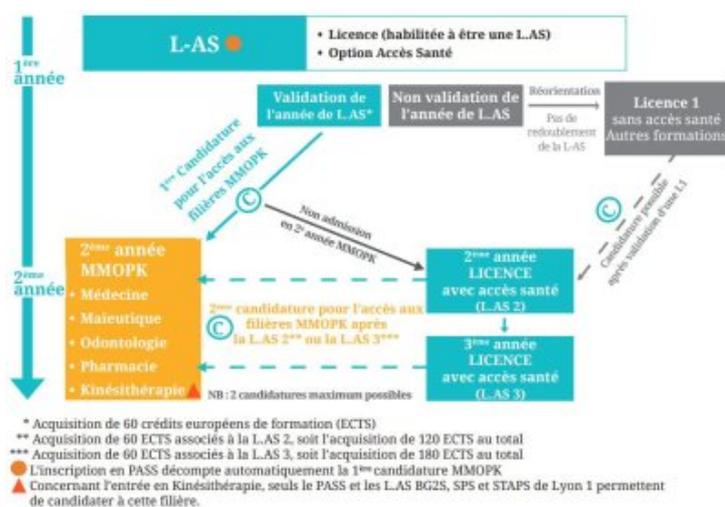
De nouvelles voies d'admission dans les études de santé.

En résumé, les lycéen.ne.s choisissent entre **2 types de parcours** :

– Les [bleu]LICENCES Accès Santé[/bleu] ([rouge]L.AS[/rouge]) Elles proposent une option "accès santé" spécifique à un domaine : maïeutique, médecine, odontologie, ou pharmacie). Cette option s'ajoute au cursus principal classique de la licence (SVT, PCSI, Droit...). Il n'est pas possible de redoubler cette année.

– Le [bleu]PARCOURS Accès Santé Spécifique[/bleu] ([rouge]PASS[/rouge]).

Cette formation est proposée dans les facultés de santé. Il n'est pas possible de redoubler cette année.



En savoir plus ... [Formations en santé du portail lycéens.](#)

– Pour avoir les dernières informations, regardez le [portail lycéen de lyon1](#)